

Comité C5
Monsieur L. Suter
Case postale 42
2088 Cressier

Neuchâtel, le 26 juin 2012

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier du 11 juin dernier adressé au Conseil communal, lequel nous a été transmis comme objet de notre compétence.

Tout en prenant acte de vos informations, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Le conseiller communal
directeur des Infrastructures et Energies

Pascal Sandoz